

Près de 84 000
Haïtiens ont
bénéficié de
l'aide du SPF
en 2010

40 000 enfants
étaient sur le
Champ-de-Mars
le 19 août 2010

Plus de 1,3 million de
personnes ont reçu une
aide alimentaire en 2010



CONVERGENCE

L'essentiel 2010

Les résultats financiers 2010 du Secours populaire français supplément à Convergence n° 316 • juillet-août 2011

« Il faut répondre aux besoins croissants de solidarité »



GUY SCAT,
trésorier national
du Secours populaire

Que retenir des comptes 2010 ?

L'année 2010 a marqué une nouvelle augmentation des demandes d'aide de la part des personnes en grande difficulté, notamment des familles monoparentales, des étudiants ou des personnes âgées. Les fléaux de la faim, conséquences des catastrophes et des conflits, ont aussi touché d'innombrables personnes sur notre planète.

Comment agir ?

Les animateurs-collecteurs ont répondu à ces appels en augmentant le nombre des actions afin de maintenir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement. Derrière les chiffres « froids » des comptes 2010 présentés ci-après, c'est d'abord ces hommes et ces

femmes que nous devons saluer, car rien ne serait possible sans leur engagement au quotidien.

Et les donateurs ?

Tout à fait. Pour répondre aux besoins croissants de solidarité, le Secours populaire a besoin de moyens financiers importants à tous les niveaux de son activité. Plusieurs fois par an, nous sollicitons les donateurs. Ils répondent toujours avec générosité malgré les difficultés qu'ils rencontrent eux-mêmes. Que ce soit lors des appels aux dons pour les campagnes habituelles (vacances et Journée des oubliés des vacances, Pères Noël verts, précarité) ou à l'occasion d'appels exceptionnels à la suite des catastrophes comme le séisme en Haïti ou la tempête Xynthia, au début de l'année 2010, les donateurs du

SPF sont fidèles. Les tableaux publiés permettent de leur rendre compte de l'utilisation de leurs dons, tout comme nous le faisons dans les reportages de *Convergence*.

Y a-t-il d'autres sources de financements ?

Oui et ils sont aussi très importants. J'en citerais deux : d'une part, les partenariats avec les entreprises, fondations ou collectivités locales qui nous apportent des soutiens indispensables. L'année 2010 a été marquée par une croissance du nombre des partenariats d'entreprise ou par une augmentation de leurs dons. Un exemple : les 1 000 places offertes aux enfants par Ferrero France dans le « village Kinder » à Temple-sur-Lot. Des partenariats ont aussi permis de réussir la Journée des oubliés des vacances exceptionnelle à Paris

avec près de 40 000 enfants venus de tous les départements et de pays d'Europe dans lesquels nous développons des actions de solidarité. D'autre part, les subventions institutionnelles ont permis en 2010 d'augmenter les moyens logistiques des fédérations ou régions et de développer les moyens informatiques pour assurer la traçabilité des produits reçus et pouvoir en rendre compte. Enfin, face à l'accroissement des demandes des familles, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle pour l'achat de produits alimentaires en complément des dotations habituelles.

Les ressources sont donc indispensables...

Association de collecte, le SPF est plus que jamais à la recherche de ressources financières ou matérielles. C'est une préoccupation permanente pour nous donner les capacités de développer la solidarité. Les donateurs et les animateurs-collecteurs sont là pour y faire face. Le bilan présenté ici est le leur, ils peuvent en être fiers.

Une assurance pour donner en confiance



Le Comité de la Charte du don en confiance est

un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit soixante-sept associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif

de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions participe à donner annuel-

lement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2010.

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2010

DU SPF. Supplément à « Convergence » n° 316 - 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03. Tél. : 01 44 78 21 00 - Commission paritaire n° 0214H84415 - Issn 0293 3292. Impression : IPS Pacy. Photogravure : Panthro. Conception graphique : Hélène Latorêt/JBA. Dépôt légal : juillet 2011. Ce numéro a été tiré à 266 000 exemplaires. Directeur de la publication : Robert Olivier. Révision : Régine Riva.

Des ressources variées

Le modèle socio-économique du SPF

L'analyse des comptes du Secours populaire montre l'importance de son réseau associatif ainsi que des ressources financières et matérielles.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS est une association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui s'appuie sur la générosité publique, le bénévolat, les dons matériels et les initiatives populaires. Elle met en œuvre ses actions de solidarité grâce à son vaste réseau de permanences d'accueil et de solidarité et à ses partenaires associatifs à l'étranger. La mise en mouvement et le développement de ce réseau font partie de ses missions. La générosité du public, qu'elle soit financière, matérielle ou qu'elle se traduise par un engagement dans les activités de l'association, représente un formidable levier de solidarité à l'échelle nationale.

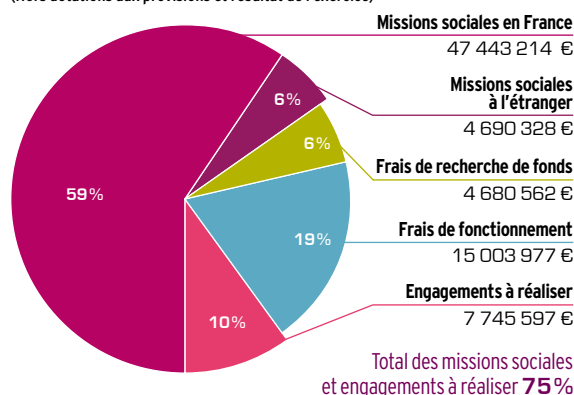
« Les missions sociales et les engagements à réaliser représentent 75% des dépenses du SPF en 2010. »

L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut tenir compte des apports financiers et matériels de l'association pour appréhender les indicateurs du compte d'emploi des ressources. Cela est valable qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat. La générosité du public est un gage d'indépendance. Elle permet au Secours populaire d'être « aiguillon » des pouvoirs publics. Cette générosité pérennise la mise en mouvement et la formation des bénévoles. Ces derniers sont, en effet, des acteurs de l'association, mais aussi des décideurs notamment pour la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité. En 2010, les contributions volontaires en nature représentent 74% du total des ressources dont 24% au titre du bénévolat.

Emplois des ressources financières 2010

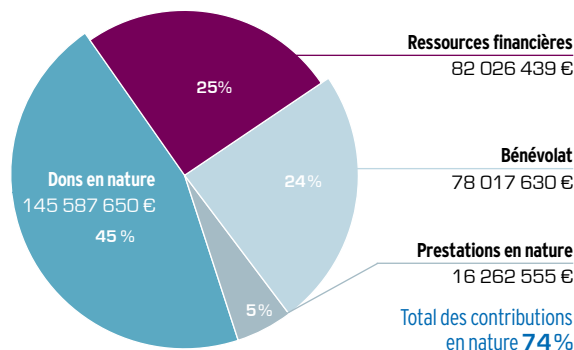
79,6 millions d'euros

(Hors dotations aux provisions et résultat de l'exercice)



Répartition des ressources 2010

321,9 millions d'euros



Je me sens concerné(e) par les actions de solidarité menées par le SECOURS POPULAIRE et JE FAIS UN DON

15 euros 30 euros 50 euros
 autre somme

Je souhaite que ce don serve à soutenir le Secours populaire

Je souhaite que ce don serve à soutenir une action en particulier,

à savoir

En tant que donateur, je recevrai *Convergence*, le magazine d'information du Secours populaire français, sauf avis contraire de ma part.

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Bon à retourner avec votre chèque au Secours populaire français 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03

Dans le cas où les fonds collectés seraient supérieurs aux besoins, l'association se réserve le droit de les affecter à des missions qu'elle jugera prioritaires ou à des missions similaires dans d'autres pays.

Vous recevrez un reçu qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 521 euros de votre revenu imposable. Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français, au 31 décembre 2010)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de l'association en 2010 et la manière dont elles sont financées par la générosité du public.

Emplois

En 2010, 68% des ressources issues de la générosité du public sont affectées aux missions sociales, 12% aux frais de recherche de fonds et 19% pour le fonctionnement et autres charges.

Missions sociales

52,1 millions d'euros

Les missions sociales correspondent aux activités menées par les structures du SPF conformément à ses statuts et contribuant directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde. Elles concernent les différentes activités mises en œuvre par les bénévoles pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté, pour les vacances, les Pères Noël verts, les distributions alimentaires ou vestimentaires, la Journée des oubliés des vacances, etc. La solidarité dans le monde correspond notamment à la finalisation des programmes réalisés après le tsunami de 2004, en Asie, et d'autres programmes dans plus de 40 pays dans le monde. Sur un total de 21,8 millions d'euros de ressources issues de la générosité du public, 14,2 millions ont servi à financer les missions sociales.

Frais de recherche de fonds

4,7 millions d'euros

Les frais d'appel à la générosité du public sont composés des sollicitations pour les grandes campagnes du SPF, pour les legs, les donations et les assurances-vie, et des appels d'urgence notamment dans le journal *Convergence*. Sur 4,7 millions d'euros, 2,6 millions d'euros sont financés par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

15 millions d'euros

Pour permettre aux 80 000 bénévoles d'organiser des actions de solidarité, le SPF a mis en place des permanences d'accueil et de solidarité dans toute la France. Ces frais restent limités au regard de la solidarité mise en œuvre comme l'illustre la répartition des emplois qu'ils soient d'ordres financiers ou, surtout, matériels, en page 2 de ce document. Sur 15 millions d'euros, 4 millions sont financés par la générosité du public.

EMPLOIS EN EUROS	EMPLOIS 2010 (COMPTE DE RÉSULTAT)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2010
MISSIONS SOCIALES	52 133 542	14 194 379
Réalisées en France	47 443 214	10 337 102
Réalisées à l'étranger	4 690 328	3 857 276
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 680 562	2 581 485
Frais d'appel à la générosité du public	2 414 149	2 052 568
Frais de recherche des autres fonds privés	2 108 529	527 333
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	157 883	1 584
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES	15 003 977	4 000 281
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		20 776 145
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT - I	71 818 081	
DOTATIONS AUX PROVISIONS - II	25 903	
ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES - III	7 745 597	
EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE - IV	2 436 857	
TOTAL GÉNÉRAL - V (I + II + III + IV)	82 026 439	
PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VI		442 967
NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES - VII		
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VIII		21 219 112

Les engagements à réaliser sur ressources affectées

7,7 millions d'euros

Ils correspondent aux dons collectés en 2010 que le SPF s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs dans le cadre de projets à l'étude ou en cours.

Excédent de ressources de l'exercice

2,4 millions d'euros

Le résultat de l'exercice est positif et s'inscrit dans la continuité des résultats positifs des années précédentes.

Ressources

En 2010, 97 % des ressources financières issues de la collecte auprès du public ont été employées dans l'année. Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 29 % des ressources financières de l'exercice 2010 inscrites au compte de résultat.

Ressources collectées auprès du public 21,8 millions d'euros

Elles correspondent pour l'essentiel aux dons et legs. Les dons financiers ou legs sont enregistrés et suivis conformément à l'affectation indiquée par le donateur pour une action bien précise (vacances, Pères Noël verts, etc.). S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au choix du SPF, afin qu'il les mobilise là où les besoins sont les plus pressants pour la réalisation de ses missions sociales et pour couvrir ses frais de fonctionnement indispensables pour réaliser la solidarité ou pour compléter le financement d'actions de solidarité.

Autres fonds privés 27,4 millions d'euros

Ce sont les participations obtenues auprès des entreprises et des fondations (partenariat, dons financiers, mécénat...) ainsi que les recettes des initiatives ou collectes conduites par les bénévoles et le montant des participations des personnes accueillies lors de nos actions de solidarité.

Subventions et autres concours publics 20,1 millions d'euros

Ils proviennent des différentes structures : collectivités territoriales, État, Union européenne ou organismes sociaux. Le montant total est en augmentation par rapport à 2009 sous l'effet des subventions exceptionnelles perçues dans le cadre de la modernisation du dispositif alimentaire, mais reste à un niveau qui garantit la totale indépendance de l'association.

Autres produits 6,3 millions d'euros

Cette rubrique regroupe essentiellement les ventes et autres produits de gestion courante.

Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs 6,3 millions d'euros

Ce report correspond aux ressources affectées des années précédentes que le SPF a utilisées en 2010 dans le respect des souhaits émis au moment du don par le donateur.

RESSOURCES EN EUROS	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2010 (COMPTE DE RÉSULTAT)	SUIVI DE RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2010
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		632 567
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	21 821 184	21 821 184
DONS ET LEGS COLLECTÉS		
Dons manuels non affectés	3 889 230	3 889 230
Dons manuels affectés	11 427 527	11 427 527
Legs et autres libéralités non affectés	3 966 179	3 966 179
Legs et autres libéralités affectés	18 189	18 189
AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 520 059	2 520 059
AUTRES FONDS PRIVÉS	27 373 039	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	20 107 491	
AUTRES PRODUITS	6 287 264	
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT – I	75 588 979	
REPRISE DE PROVISION – II	180 944	
REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS – III	6 256 516	
VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC – IV		- 794 461
INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE – V	0	
TOTAL GÉNÉRAL – VI	82 026 439	21 026 724
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC – VII		21 219 112
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		440 178



Une association décentralisée

Le Secours populaire rassemble 98 fédérations départementales ou professionnelles, plus de 640 comités et des antennes. Tous les deux ans, le SPF décide et vote ses orientations lors d'un congrès national qui rassemble des centaines de délégués venus de toute la France. Créé en 1945, le Secours populaire est une organisation issue de la

Résistance. Dans ses actions, il associe deux valeurs : la solidarité et la réunion de toutes les personnes de bonne volonté et de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses, au service de la solidarité populaire. La structure décentralisée du Secours populaire permet à ses 80 000 collecteurs de développer les ressources de l'association.

Bilan simplifié

au 31 décembre 2010

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du SPF.

Actif

L'actif immobilisé

comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention...). Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF tout en garantissant son indépendance. Les évolutions constatées au bilan correspondent à des achats ou aménagements de locaux ou à des investissements informatiques.

L'actif circulant comprend principalement des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Il est important de noter que le SPF gère ses placements en « bon père de famille » en respectant les règles de prudence; ils sont mobilisables à tout moment. L'essentiel de l'évolution constatée au bilan concerne le Fonds national de solidarité qui est un outil de mutualisation des placements financiers des structures de terrain du SPF.

LA POLITIQUE DES RÉSERVES relève d'une décision de gestion des instances locales (comités et fédérations) compte tenu de la nature décentralisée de l'association. Ces réserves ont vocation à faire face aux situations d'urgence, aux imprévus et à garantir la continuité des activités de nos permanences d'accueil et de solidarité.

POUR PLUS DE DÉTAILS Les comptes 2010 du Secours populaire ont été certifiés par le commissaire aux comptes et votés en Assemblée générale, le 18 juin 2011. Ils sont disponibles sur demande auprès du Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03.

Passif

Les capitaux propres au passif comprennent les fonds statutaires pour 24,9 millions d'euros et les réserves pour plus de 20 millions d'euros. Le résultat de l'exercice s'établit à un peu plus de 2,4 millions d'euros.

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2010 (dons, legs, subventions et autres ressources) mais que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. Ils représentent plus de 10 millions d'euros, en hausse de plus de 17 % par rapport à 2009, principalement sous l'effet de la collecte en faveur des sinistrés d'Haïti.

Les dettes correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales par exemple).

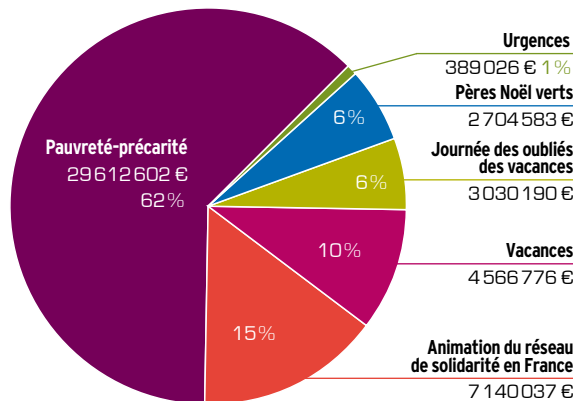
ACTIF NET EN EUROS	2010	2009
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1 523 706	711 232
Immobilisations corporelles	28 939 731	25 588 798
Immobilisations financières	705 791	521 589
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	31 169 228	26 821 619
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS ET EN-COURS		
Stocks d'objets divers et matériel	400 384	345 680
Autres	57 817	104 471
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés	134 067	216 853
Créances diverses	4 317 807	3 324 556
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ	21 970 782	23 611 252
DISPONIBILITÉS	17 954 038	15 977 343
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	845 653	602 798
PRODUITS À RECEVOIR	2 333 326	1 136 105
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	48 013 874	45 319 059
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	79 183 102	72 140 678

PASSIF NET EN EUROS	2010	2009
CAPITAUX PROPRES		
Fonds statutaires sans droits de reprise	24 862 625	19 195 375
Projet associatif et réserves	8 196 711	8 496 128
Report à nouveau	10 646 785	8 968 596
Résultat de l'exercice	2 436 858	3 241 836
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	456 533	3 569 760
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 523 848	2 562 404
Écarts de réévaluation	176 491	176 491
TOTAL I – CAPITAUX PROPRES	49 299 851	46 210 590
Écritures non neutralisées	- 104 319	
TOTAL II – ÉCRITURES NON NEUTRALISÉES	- 104 319	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	171 645	203 314
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS	171 645	203 314
FONDS DÉDIÉS	10 573 509	9 017 527
TOTAL IV – FONDS DÉDIÉS	10 573 509	9 017 527
DETTES		
Emprunts et dettes financières	9 806 398	8 088 285
Dettes fournisseurs	2 502 166	2 399 287
Dettes fiscales et sociales	3 702 063	3 471 448
Dettes diverses	1 121 039	1 371 993
Produits constatés d'avance	1 720 363	437 766
TOTAL V – DETTES	18 852 029	15 768 779
CHARGES À PAYER	390 387	940 468
TOTAL VI – COMPTES DE RÉGULARISATION	390 387	940 468
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	79 183 102	72 140 678

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité estimée en euros (47,4 millions d'euros)

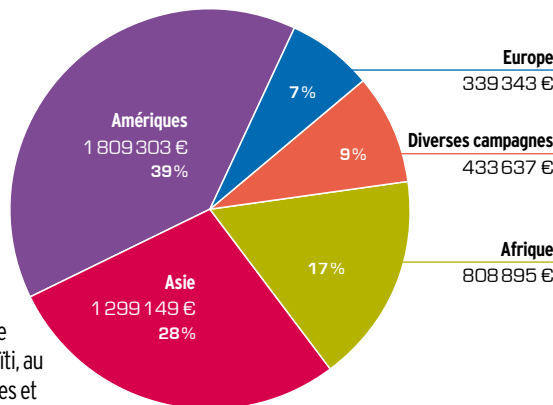
Ce graphique décline les missions sociales réalisées en France pour un montant total de 47,4 millions d'euros, en progression par rapport à 2009. La part essentielle est composée des actions de solidarité, liées à la pauvreté-précarité, effectuées dans les 1256 permanences du SPF.



Solidarité dans le monde

Répartition des budgets par zone géographique (4,7 millions d'euros)

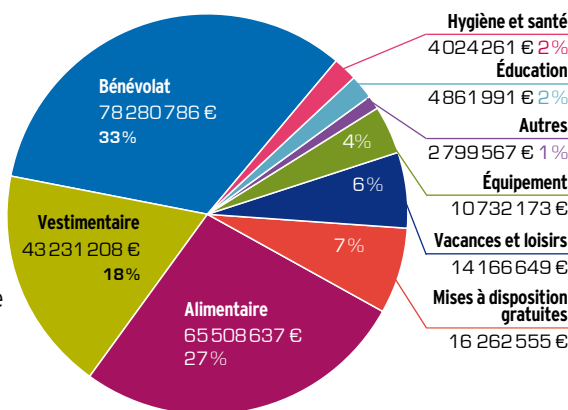
Ce graphique montre la répartition de nos actions dans les différentes régions du monde. La part de l'Asie diminue et correspond, cette année, à l'achèvement des projets de réhabilitation et de développement suite au tsunami de décembre 2004. L'année 2010 se caractérise par nos différentes actions conduites en Haïti, au Salvador ou au Nicaragua pour les Amériques et pour aider les victimes du conflit au Proche-Orient.



Solidarité matérielle

Répartition de la solidarité matérielle estimée en euros (239,9 millions)

Ce graphique illustre l'importance de la valeur des dons en nature et du bénévolat qui complètent les ressources financières. La part importante du bénévolat illustre le caractère populaire de l'association. La valorisation de la solidarité matérielle résulte d'un travail de collecte de terrain que le SPF réalise depuis de nombreuses années.



La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'EFFET MULTIPLICATEUR correspond au rapport entre l'ensemble de nos ressources financières collectées en 2010 (82 millions d'euros) et le montant global de nos missions sociales en France et dans le monde (52,1 millions d'euros) augmentées du montant valorisé de la solidarité matérielle (161,6 millions d'euros) et du bénévolat (78 millions d'euros). Nous

pouvons constater que nos actions de solidarité (matérielles ou financières) sont multipliées par 3,6 : pour 10 euros reçus, le Secours populaire français réalise 36 euros de solidarité en 2010. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.

Nous avons redonné de l'espoir



Tout de suite après le tremblement de terre en Haïti, le 10 janvier 2010, il y a eu une extraordinaire mobilisation. Les donateurs ont été très généreux, et les collecteurs se sont

énormément investis. Grâce à ce formidable élan de solidarité, l'association a pu réagir tout de suite et aller sur place apporter une aide d'urgence. Les projets à plus long terme se sont ensuite mis en place. À peine six mois après, de grandes structures toilées étaient installées. À Rivière-Froide, dans la banlieue de Port-au-Prince, ces abris ont permis d'accueillir des classes pour les enfants avant que l'école que nous venons d'inaugurer le 17 mai 2011 ne soit construite. J'ai participé à quatre missions du SPF en Haïti, j'ai pu voir concrètement la portée de nos actions à chaque étape. Mais, il y a encore d'importantes réalisations en cours.

DANIEL ROBIN, responsable de la région Centre du Secours populaire

Des moyens pour la solidarité



Grâce aux moyens reçus l'an dernier par l'association, 90 % des fédérations ont pu recevoir de nouveaux équipements, comme des rayonnages, des réfrigérateurs...

Les structures du SPF peuvent ainsi mieux gérer les produits qu'elles reçoivent. En 2010, par exemple, 20 fédérations ont pu être équipées de chambres froides. Les produits alimentaires collectés par les bénévoles sont ainsi mieux conservés, diversifiés et de meilleure qualité. Une cinquantaine de fédérations ont aussi été dotées de véhicules appropriés aux produits collectés. Tous ces équipements facilitent le travail des bénévoles, dégagent du temps, des compétences et, donc, décuplent l'efficacité. C'est autant d'amélioration dans l'aide apportée aux gens les plus vulnérables.

CHRISTIAN CAUSSE, responsable de la logistique au Secours populaire